Réunion de rentrée Jeudi 10 septembre 2026 – 18h00 MS/GS – école de Vézac

LA CLASSE :
24 élèves : 4 MS et 20 GS
9 garçons – 15 filles

ATSEM : Yannick Nuq

HORAIRES ET APC :
Les horaires de l'école : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 16h30.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : les lundis, mardis, jeudis de 12h00 à 12h30.

Les APC ne sont pas obligatoires. C'est une aide supplémentaire ou un moment pour travailler le projet de classe. Les enfants sont pris en charge pendant quelques séances. Une autorisation sera demandée aux parents.

À la sortie du matin et de l'après-midi, les enfants ne seront confiés qu'aux personnes désignées par les parents (fiche de renseignements). Merci de nous informer de tout Changement (cahier de liaison).

LES APPRENTISSAGES :
La part du jeu est importante (on apprend beaucoup en jouant).
On n'apprend pas à lire en GS mais on s'y prépare. Beaucoup de travail de phonologie : repérage des sons, rimes, découpage des mots en syllabes, reconnaissance des lettres…
Le travail d'écriture des lettres majuscules n'est pas systématique.
En **MS** : on apprend les gestes, la tenue du crayon.
On voit les graphismes de base : traits, ponts, boucles, également revus en GS.
En **grande section** la part consacrée à l'écriture est importante, l'objectif est d'acquérir l'écriture cursive (acquisition qui sera poursuivie en CP).
En mathématiques, les **MS** travaillent les nombres jusqu'à 10, les **GS** jusqu'à 30.
Il ne s'agit pas seulement de dire la comptine numérique, il faut comprendre la construction des nombres.

Le travail de classe est organisé en ateliers.
Ces ateliers peuvent parfois mêler des MS et des GS mais le matériel et les objectifs sont adaptés au niveau de chacun.

LE MATÉRIEL ET LES ÉVALUATIONS :
Cahier rouge : cahier de liaison. Les mots doivent être signés. Il sera dans le cartable tous les soirs.
Cahier d'activités : Les travaux réalisés lors des ateliers seront collés dedans.
Il n'y aura pas de fiches collées tous les jours dans ce cahier. Le travail sur fiche intervient après plusieurs séances passées avec l'adulte et plusieurs séances de manipulation. Il sera donné à chaque vacances.
Cahier de vie : Il y a un cahier commun à toute la classe. Il contient tous les événements importants. Il peut être pris à la maison.
Cahier de Parcours culturel : Il contient les comptines et chants appris en classe ainsi que les comptes-rendus de sorties ou action culturelles. Transmis aux vacances.
Cahier d'écriture : Pour les moyennes sections : il y aura un cahier de graphisme pour l'année.
Les grandes sections ont un fichier progressif. Transmis aux vacances.

Les évaluations sont faites tout au long de l'année avec une partie à l'oral en janvier et mai.
Un rendez-vous sera proposé en février.

LA VIE DE LA CLASSE :
Les enfants doivent avoir un gobelet marqué à leur nom pour boire pendant les récréations ou au retour de la motricité. Nous les mettons dans le sac aux vacances.

Nous avons aussi besoin de boîtes de mouchoirs pour tenir l'année.
Le cahier de liaison (rouge) sera tous les jours dans le cartable. Il faudrait le consulter tous les soirs afin de ne pas manquer une information.

-Anniversaires : nous fêterons les anniversaires à chaque fin de mois. Nous cuisinerons les gâteaux.

-Alimentation et sommeil :
Prendre un bon petit déjeuner est important pour les apprentissages.
Rectificatif concernant les collations du matin : le goûter du matin est supprimé, pour les élèves qui se lèvent tôt, il restera possible de prendre une collation à la garderie de 7h45 à 8h15 après en avoir informé Véronique et/ou Yannick.
Coucher tôt, pour mieux apprendre. Un enfant a besoin en moyenne de 10h de sommeil par nuit. Les écrans avant le coucher sont néfastes à l'endormissement.

Cantine :
Moyens et grands mangeront au premier service (12h).
Ils auront une récréation ensuite.

Vêtements :
Étiqueter au nom de l'enfant.
Bijoux : grandes boucles d'oreilles, colliers, bagues qui peuvent engendrer des blessures (s'accrocher, gêner…) sont interdits.

Les jeux, jouets, objets de la maison : Ils sont autorisés, mais limités à 2 par enfant, et si possible, marqués.
Les enfants restent responsables des objets apportés.

LES PROJETS (**sous réserve de financement APE)**

SORTIE HÉLITAS

LA PLANTELIÈRE

CONCERTS JMF

MATERNELLE ET CINÉMA